



**HAL**  
open science

# Valorisation, sensibilisation et éducation à la protection du patrimoine immergé

Sabrina Marlier

► **To cite this version:**

Sabrina Marlier. Valorisation, sensibilisation et éducation à la protection du patrimoine immergé. S. Marlier; M. L'Hour; A. Charron; D. Djaoui. Trésors du fond des mers. Un patrimoine archéologique en danger [: catalogue de l'exposition, Musée départemental Arles antique, du 22 octobre 2022 au 20 février 2023], *Illustria*, pp.283-289, 2022, 978-2-35404-103-8. hal-04486089

**HAL Id: hal-04486089**

**<https://hal.science/hal-04486089v1>**

Submitted on 12 Mar 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## VALORISATION, SENSIBILISATION ET ÉDUCATION À LA PROTECTION DU PATRIMOINE IMMERGÉ

Sabrina Marlier

*On protège ce qu'on aime, et on aime ce qu'on connaît*  
(Jacques-Yves Cousteau)

Si la législation, les institutions et les études permettent de mieux connaître et de protéger le patrimoine archéologique sous-marin, sa sauvegarde passe assurément par sa connaissance et son appropriation par tout un chacun. En ce sens, la valorisation des biens culturels maritimes est devenue ces vingt dernières années un exercice nécessaire et incontournable (Cérino, L'Hour, Rieth (dir.) 2013).

Les actions de valorisation peuvent prendre diverses formes et être portées par des acteurs variés, des services de l'État et établissements publics en passant par les musées et les associations.

Ainsi, si l'on prend comme fil directeur la chaîne opératoire qui conduit de la fouille à la présentation des vestiges et des mobiliers aux publics, on s'aperçoit que ce travail de sensibilisation et d'éducation peut se faire à chacune de ses étapes.



Fig. 1. Relevage d'un des tronçons de l'épave Arles-Rhône 3 en 2011 en présence de publics accueillis, pour l'occasion, dans l'enceinte du chantier. Opération S. Marlier, D. Djaoui (MDAA/CD13), M. El Amouri, S. Greck (Ipsos Facto) 2011.



Fig. 2. Mise en place en 2010 de 195 amphores provenant des épaves du Grand Congloué sur le site de Niolon, à Marseille (Bouches-du-Rhône) sur un fond sableux de 14 mètres facilement accessible aux plongeurs.

Depuis les fouilles de la Natière, conduites à Saint-Malo de 1999 à 2008 (*cf. supra*, p. 68-73), par Michel L'Hour et Élisabeth Veyrat (Drassm, Adramar) sur deux épaves de navires armés en course, il est devenu fréquent de s'adresser aux publics durant les périodes de chantier afin de les informer sur les opérations archéologiques en cours, leur présenter les premiers résultats et, parfois, des objets tout juste sortis de l'eau. Journées portes ouvertes, conférences, etc., ces actions ont atteint leur acmé avec le chantier de fouille-relevage de l'épave Arles-Rhône 3 en 2011 où, conçue par le département des publics du musée départemental Arles antique et mise en œuvre en collaboration étroite avec les archéologues et les restaurateurs sur le terrain, une programmation très fournie (conférences fluviales, expositions au musée et sur les quais du Rhône, soirées Rhône Movie Party, retransmissions des plongées en direct à l'aide d'une caméra embarquée, etc.) a été proposée aux publics durant toute l'année (Marlier, Djaoui à paraître) (fig. 1). Aujourd'hui, un grand nombre d'opérations archéologiques s'accompagne également d'une conférence

donnée en fin de mission pour partager avec les publics le travail réalisé sur le terrain et les premiers éléments de documentation. Tout l'enjeu est alors de rendre visible l'invisible, à savoir des sites archéologiques immergés auxquels peu de publics peuvent avoir accès directement.

Ainsi, si la proposition de plonger sur un site archéologique a été mise en œuvre ponctuellement sur le chantier de la Natière, il est assez rare – notamment pour des raisons de sécurité – de pouvoir proposer ce type d'action de valorisation aux publics<sup>1</sup>. Des sites archéologiques d'accès aisé peuvent alors être reconstitués par des archéologues à l'intention des plongeurs qui ont tout le loisir de les découvrir. Citons ici les exemples, pour la Méditerranée, de deux cargaisons d'épaves antiques reconstituées en partie dans la rade de Marseille, à Niolon et au Frioul (fig. 2), à partir des amphores des épaves emblématiques du Grand Congloué<sup>2</sup> (*cf. supra*, p. 150, 249-250) et la réimmersion des amphores de la non moins fameuse épave de la Madrague de Giens localisée à l'extrémité de la presqu'île de Giens<sup>3</sup> (fig. p. 282) (*cf. supra*, p. 54-58). Sur la



Fig. 3. Visite guidée du site archéologique reconstitué de Bizeux, dans l'estuaire de la Rance (Manche) sur un fond de 4 mètres à marée basse et 15 mètres à marée haute.

Manche, un premier site archéologique reconstitué au pied de la roche de Bizeux, dans la baie de Solidor (Saint-Malo), offre la même possibilité en mobilisant des canons et une ancre trouvés non loin<sup>4</sup>. Un deuxième site a été reconstitué au large de Ploemeur à partir de quatre ancres de corps-mort du XIX<sup>e</sup> siècle, provenant également de la baie de Solidor. Il est intéressant de noter que ces ancres avaient été sorties de l'eau afin de libérer le fond marin en vue d'aménagements dans la baie. Entreposées tout d'abord sur un parking, leur réimmersion a été autorisée par le Drassm dans le cadre de ce projet de valorisation<sup>5</sup>. Tous ces sites reconstitués sont accessibles librement aux plongeurs, en scaphandre autonome ou en apnée, ou lors de visites guidées par des archéologues comme à Bizeux (fig. 3).

Pour satisfaire une demande plus spécifique, le Drassm a réalisé, en partenariat avec la Région Normandie, des fiches didactiques destinées à faire découvrir à un public de plongeurs plus aguerris le patrimoine immergé de la Seconde Guerre mondiale et à le sensibiliser à ces vestiges.

Vingt-et-une épaves, liées au débarquement de Normandie de juin 1944, ont ainsi été sélectionnées pour faire l'objet de ces présentations qui sont accessibles en ligne; toutes les données présentées sont issues des missions de carte archéologique réalisées par le Drassm sur les vestiges du débarquement de juin 1944 (fig. 4).

Toutes ces initiatives, à l'attention des publics plongeurs, répondent par ailleurs au souhait exprimé par la convention de 2001 de l'UNESCO de laisser en place le patrimoine maritime immergé quand il n'est pas menacé et d'en favoriser l'accès au public.

Pour les publics non plongeurs, et afin de rendre les sites archéologiques accessibles à tout un chacun, Internet et la réalité virtuelle sont devenus des outils précieux et incontournables. Ainsi le portail web sur l'Archéologie sous-marine du ministère de la Culture, qui présente un certain nombre de sites emblématiques ([archeologie.culture.gouv.fr/archeo-sous-marine/fr](http://archeologie.culture.gouv.fr/archeo-sous-marine/fr)) offre une ouverture sur ce domaine d'investigation, de ses origines à l'archéologie des abysses, en plein



Fig. 4. Recto (p. 276)-verso (p. 277) d'une fiche réalisée à l'intention des plongeurs de Normandie sur le patrimoine sous-marin du débarquement.

développement. De même, les Atlas Ponant ([www.atlasponant.fr](http://www.atlasponant.fr)) et PALM ([www.atlaspalm.fr](http://www.atlaspalm.fr)), conçus et développés respectivement par les associations Adramar et Arkaeos, en lien étroit avec le Drassm<sup>6</sup>, permettent de découvrir via Internet un certain nombre de sites de nos côtes de Manche, Atlantique, mer du Nord et de Méditerranée et d'accéder à la richesse de ce patrimoine immergé. Dans le cadre d'une autre expérience immersive, l'Adramar a réalisé une modélisation 3D de l'épave du *Fetlar* issue d'un enregistrement photogrammétrique (fig. p. 145) qui permet au public de plonger sur l'épave en réalité virtuelle et augmentée (fig. 5).

Outre Internet et la réalité virtuelle, une autre expérience immersive en réalité concrète peut être proposée. C'est le cas avec la présentation au public du fac-similé de la grotte Cosquer, ouvert récemment au sein de la villa Méditerranée devenue *Cosquer Méditerranée* à Marseille (cf. supra, p. 219).

Enfin, pour accéder directement aux biens culturels subaquatiques, en comprendre le contexte historique et ce qu'ils apportent à la connaissance de notre passé, les musées, nationaux et de collectivités, sont des acteurs incontournables pour la valorisation de ce patrimoine. Le succès des expositions

temporaires – *La Mer pour mémoire* (2005-2009), exposition itinérante qui a fait huit escales de Douarnenez à la Vendée en passant notamment par Saint-Malo et Nantes, *Le Mystère Lapérouse. Enquête dans le Pacifique sud* (2008), au musée national de la Marine à Paris, *César le Rhône pour mémoire* au musée départemental Arles antique (octobre 2009-janvier 2011) ou encore l'exposition *Mémoire à la Mer. Plongée au Cœur de l'archéologie sous-marine* au musée d'Histoire de Marseille (avril 2016-mai 2017) – montre l'intérêt des publics qui sont nombreux aux rendez-vous de ces grands événements<sup>7</sup>. Présentés de façon pérenne au sein des collections permanentes, les biens culturels subaquatiques attirent également un public désireux de découvrir ce patrimoine, comme en témoigne le succès de l'extension du musée départemental Arles antique consacrée au port fluviomaritime d'Arles à l'époque romaine.

Et puisque la protection passe par l'éducation, il apparaît que toucher les publics dès leur plus jeune âge est un impératif à prendre en compte dans toutes ces actions de valorisation. Ainsi les services médiation au sein des musées, en accueillant de nombreux scolaires tout au long de l'année, jouent



un rôle primordial dans cette appropriation de notre patrimoine commun. Des dispositifs particuliers peuvent également être mis en place par des collectivités pour assurer cette transmission auprès des enfants. La ville de Saint-Malo, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine dotent par exemple l'association Adramar de subventions destinées à la médiation et à l'éducation pour sensibiliser les publics à l'archéologie sous-marine. Dans ce cadre, l'Adramar propose des ateliers pédagogiques pour les scolaires du primaire et du secondaire sur la thématique du patrimoine culturel immergé. En Méditerranée, la ville de Bonifacio (Corse) a également financé durant trois ans (2016-2019) des actions menées par l'association Arkaeos auprès des enfants de l'école primaire de la ville. Il s'agissait, dans le cadre de la thèse réalisée par Hélène Botcazou sur les *Voiliers de cabotage sur le littoral de la Corse entre le XVI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle*, ainsi que dans celui de la fouille de l'épave de Paragan sur les côtes de la commune sous la direction conjointe de Franca Cibecchini (Drassm) et Éric Rieth (LaMOP/CNRS, Musée national de la Marine), d'intervenir deux fois par an auprès des élèves pour leur proposer des ateliers portant sur les épaves, les métiers de l'archéologie sous-marine et la protection d'un patrimoine commun (fig. 6). À l'issue de ces trois années, une exposition accompagnée d'une conférence et d'une publication a vulgarisé le travail effectué pendant les campagnes de



Fig. 6. Atelier de médiation mené auprès des élèves de l'école primaire de Bonifacio (Corse-du-Sud) dans le cadre du chantier-école MoMarch sur l'épave de Paragan.

fouille (Cibecchini (dir.) 2019) et restitué le travail des enfants dans le même temps.

Parce que, au même titre que la sauvegarde du patrimoine naturel, la protection du patrimoine immergé est l'affaire de chacun, il est de la responsabilité de tous, et notamment, on l'aura compris, de l'État et des collectivités territoriales, de sensibiliser et d'éduquer les citoyens à ce patrimoine sous-marin, fragile, menacé et, surtout, non renouvelable afin de pouvoir le préserver et le transmettre aux générations futures.

## NOTES

1. À moins que le site ne soit facilement accessible, comme c'est le cas du site portuaire romain d'Olbia (Hyères, Var) pour lequel des visites guidées en palmes, masque et tubas sont proposées en saison estivale par des archéologues de l'association Arevpam ([www.arevpam.org/sentier-sousmarin/archeo.html](http://www.arevpam.org/sentier-sousmarin/archeo.html)).
2. Les sites de Niolon et du Frioul ont été réalisés à partir de panses d'amphores sans cols. Ces opérations ont été réalisées à l'initiative de Florence Richez et Michel L'Hour, directeur du Drassm, par Patrick Grandjean et Marine Jaouen (Drassm).
3. La réimmersion des amphores de la Madrague de Giens a été effectuée par la ville d'Hyères avec l'aide de l'association Arevpam et la collaboration du Drassm, sous la direction de Martine Sciallano.
4. Les canons pourraient être ceux de la frégate française la *Charmante* perdue en 1702 au lieu-dit la Pierre des Portes (chenal d'accès au port de Saint-Malo), l'ancre provient d'une découverte réalisée par un pêcheur devant Saint-Malo. La réalisation de ce sentier a été menée par l'Adramar, en collaboration avec le Drassm et le musée d'Histoire de Saint-Malo, sous la direction d'Anne Hoyau-Berry en 2016.
5. Cette opération a également été réalisée par l'Adramar, sous la direction d'Anne Hoyau-Berry.
6. Avec pour partenaires et financeurs le Drassm, la DIRM Méditerranée (ministère de la Mer), le parc naturel marin Cap Corse et Agriate (OFB) ainsi que le parc national des Calanques pour l'Atlas PALM. Pour l'Atlas Ponant, le projet est financé par la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine, le Drassm, la Ville de Saint-Malo et des fonds européens.
7. Les expositions *La Mer pour mémoire* (L'Hour, Veyrat (dir.) 2005) et *Le Mystère Lapérouse. Enquête dans le Pacifique sud* ont pareillement accueilli chacune 300 000 visiteurs, cependant que *César, le Rhône pour mémoire* (Long, Picard (dir.) 2009) en recevait sur un an près de 389 000 et *Mémoire à la mer* près de 50 000 en quelques mois (L'Hour, Veyrat 2016).



**Histoire de Casque** (2'48)  
Théo Boggio-Pola, Adèle Collin,  
Paul Mellet, Blandine Nguyen,  
Violette Petit.



**Les menaces anthropiques** (2'30)  
Manon Aprin, Laurianne Baux,  
Chloé Berbuchon, Noée Butz,  
Flavie Eliézer, Tristan Goupy.



**Trésors immergés** (2'43)  
Yanis Graça, Marguerite Ruggirello,  
Vasilis Savvides, Inès Techer,  
Lias Toutitou.



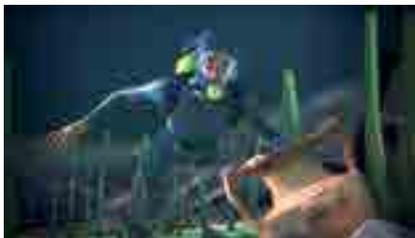
**Auguste** (1'57)  
Charlotte Lafossas,  
Clément Nahmias, Marie Pijollet,  
Mathieu Tavernier.



**Pilleurs** (1'59)  
Amélie Baars, Clémence Raffin,  
Louis Velaine, Loup Vial.



**Victoire** (2'46)  
Golrokh Atefi, Sara Bouguerra,  
Stella Jardel, Mathys Mysius,  
Manoa Tetuanut.



**Immersion** (2'32)  
Noé Doulière, Camille Gournay,  
Maud Kolasa, Jakob Kuipers,  
Léa Lacombe.



**Trésors** (3'06)  
Valentin Decombe, Neil Delory,  
Julie Guillerm, Fanny Lupin.



**Le naufrage de la Dauphine** (2'46)  
Gabriel Baccheiri Aury, Candice  
Bègue, Nathan Jauze, Edita Kokorin,  
Léonie Minh Xuân Codet.



En lien avec la valorisation de l'exposition *Trésors du fond des mers. Un patrimoine archéologique en danger*, les étudiants de 2<sup>e</sup> année de l'école internationale du cinéma d'animation MoPA (Motion Pictures in Arles) ont réalisé une série de neuf films d'animation didactiques (Didac'Docs) qui peuvent être visionnés en scannant ces QR codes.